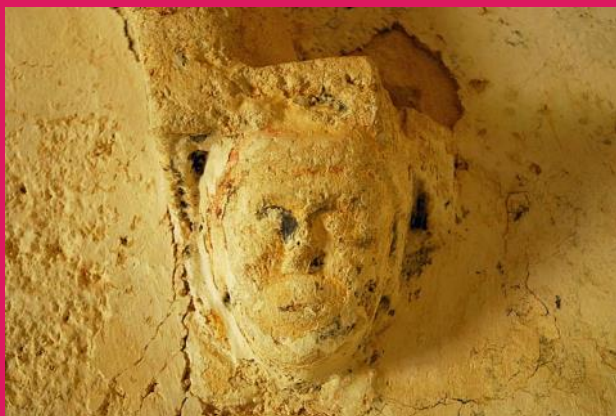


Traverser de nouveau tout le village pour rejoindre l'église sous le vocable de N-Dame, qui est située sur le flanc de coteau opposé.

Autrefois succursale de celle de Grancey-le-Château, elle a été érigée en 1803 en paroisse curiale avec Villemoron comme succursale. Mais revenue peu après dans son état initial, elle est devenue simple succursale de Lamargelle jusqu'en 1869, avant de devenir la succursale de Villemoron.

Cette église isolée à clocher-porche a fière allure, semble avoir été bâtie dans la seconde moitié du XIIe siècle. Une légende affirme qu'à l'époque où on la construisit, le seigneur local, craignant que la flèche de l'église dépassât son habitation, s'opposa à la construction de cette église, mais en vain... Des traces d'arrachage de murs sur le flanc nord, suggèrent l'existence d'une ancienne chapelle, qui a peut-être été prévue mais non réalisée, puisqu'il n'y a pas de porte en cet endroit. Seules les travées du porche et du chœur à chevet plat sont voûtées d'arêtes. On pénètre dans la nef par un portail d'origine mouluré surmonté d'un simple bandeau. La nef, actuellement plafonnée, semble avoir eu autrefois une voûte lambrissée en carène. Les fenêtres, toutes au sud, ont probablement été agrandies en plein-cintre au cours du XVIIIe siècle, lors de la campagne de changement de plafond.

Cette église a été nettoyée et restaurée en 2012 par l'association « Vals des Tilles Patrimoine » aidée par la municipalité. A l'occasion de cette restauration, le retable qui était autrefois placé sur l'autel majeur, a été déplacé sur la gauche pour permettre la réouverture des fenêtres du chœur. Au centre du retable, on remarquera particulièrement le tableau qui est une copie d'une œuvre attribuée à l'atelier de Raphaël : « La Vierge à la Promenade ». Au cours du nettoyage des murs de la nef, ont été mis à jour au nord des fragments de peintures murales non datables. Enfin, afin de rendre cette église opérationnelle, 64 chaises ont été achetées par souscription par l'association « Vals des Tilles Patrimoine ».



Après avoir regagné les voitures, il est encore possible d'aller visiter l'Herberie à quelque distance au sud du village, qui produit et vend des plantes condimentaire, médicinales et tisanières.

VILLEMERVRY

Un village qui se visite !



Villemervry

Le village est situé sur la Tille de même nom, alimentée par les sources de Chalmessin et de Lamargelle-aux-Bois. Son nom pourrait venir d'un ensemble d'habitations développé autour d'une exploitation agricole (*villa*), fondée ou appartenant à un possible *Mervinus*.

On sait peu de choses de l'occupation de son territoire pendant l'Antiquité. Le musée de Dijon conserve une petite hache polie en néphrite et une pointe de flèche à pédoncule et à ailerons, qui semble indiquer une occupation du territoire au Néolithique final. Bien plus tard, on y devine des traces d'occupation à l'époque mérovingienne. En effet, le massif boisé situé entre Villemoron et Villemervry qui porte les noms de *Mont au Plain* et *Château-Lion* (expression patoise du toponyme *Châtillon*), peut nous faire penser, grâce au toponyme *Châtillon* bien représenté à l'époque mérovingienne, que le site de l'éperon a pu être occupé vers la fin de cette époque par un retranchement qui dominait la voie antique transitant le long de la vallée de la Tille de Villemervry.

Au Moyen-âge, la seigneurie de Villemervry qui appartenait à la maison de Grancey, dépendait de la généralité de Bourgogne. Les dîmes étaient partagées entre l'abbaye d'Auberive et le prieur de Grancey. En 1245, la moitié des dîmes de Villemervry avaient été données à l'abbaye d'Auberive par les chevaliers Pierre et Ythier de Bousenois. En 1272, les dîmes de vignobles avaient fait l'objet d'un arrangement entre l'abbaye et le prieur



de Grancey.

Par arrêté préfectoral du 28 avril 1972, les communes de Chalmessin et Villemervry ont fusionné, pour donner naissance à la commune de Chalmessin,

laquelle a fusionné peu après avec les communes de Lamargelle-aux-Bois, Musseau et Villemoron (arrêté du 12 mars 1973), pour donner naissance à la commune du Val-des-Tilles.

En venant de Chalmessin, entrer dans le village et prendre au carrefour, la première rue à gauche en direction de l'église. Se garer en dessous de l'église dans l'une des entrées de chemin.

1 L'ancienne soue à cochon

En face du même carrefour, remarquez l'ancienne soue à cochon (appelé aussi teck en Bourgogne) avec sa remise au-dessus. Ces soues sont souvent éloignées des maisons pour des questions d'odeur évidentes ; le village en possède plusieurs toujours sur la rue.



2 La Mairie

En descendant la Rue des Quatre Noyers (autrefois grande Rue), remarquer sur la gauche l'imposant bâtiment de la mairie à un étage sous combles avec lucarnes, daté de 1845, qui a été réalisée à l'emplacement d'une vieille maison démolie l'année précédente. La nouvelle mairie a été réalisée sur les plans de l'architecte M. Maitrot de Marey-sur-Tille (Côte d'Or) et a été autorisée à la construction moyennant quelques modifications par le préfet le



30 janvier 1845. Bien qu'elle soit estampillée en façade « maison commune », c'est en réalité une mairie-école qui a été réalisée, dont les latrines ont seulement été réalisées en 1878.

3 Une Maisonnette

En continuant de descendre la Rue des Quatre Noyers, on remarquera au n° 4, la petite maisonnette qui abritait autrefois deux familles de manouvriers, avec ses lucarnes sous toit. Remarquez les deux linteaux de portes, dont l'un est en pierre et l'autre en bois.



4 Le lavoir

Prendre sur la droite l'Impasse des Vergers. On verra immédiatement sur la gauche le bâtiment du lavoir réalisé en 1858 – 1859. Remarquer les belles pierres de taille en façade autour des portes piétonnes en plein cintre disposées symétriquement, avec un lavoir à l'intérieur et un abreuvoir extérieur. Il a été réalisé sur les plans de l'entrepreneur-architecte Baillet à Musseau, avec la reconstruction



droite du pont voisin sur la tille et d'une borne-fontaine dans le village aujourd'hui disparue. Le P.V

d'adjudication de l'ensemble a été publié en septembre 1858, au profit de l'entrepreneur Bénigne Seuret de Santenoge pour 2722,48 Francs. A l'extérieur, à droite de ce lavoir, on remarquera un de derniers monuments aux morts de la



Grande Guerre en Haute-Marne, créé en 2014 par l'association « Vals des Tilles Patrimoine ».

Ferme traditionnelle

Au fond de l'Impasse des Vergers, on remarquera une ferme traditionnelle disposée autour d'une cour, avec logement, grange et écurie en fond de cour, bâtiments

6 annexes à droite, et ancienne chambre à four détachée à gauche sur la rue.

Croix de protection

7 Revenir en arrière jusqu'au niveau du pont sur la tille. A l'entrée de celui-ci a été implantée une croix de protection du passage de la rivière, aujourd'hui composite avec un socle de la fin du XVIIIe siècle.



Grange

En passant le pont, on s'engagera dans la Rue du Poirier. Remarquer à gauche sur la grande longère, les arcs de décharge en plein cintre sur la grange et l'écurie, caractéristiques du savoir-faire des maçons du Vals des Tilles d'autrefois, qu'on retrouve dans les villages voisins.



Et aussi ... (sur la route entre Villemervry et Grancey le château)

Le poirier (dit de Villemervry) est une oeuvre de l'artiste suisse Ugo Rondinone en réponse à une commande du conseil municipal de Grancey-le-Château. Cette sculpture, moderne, a été inaugurée le 13 décembre 2008 et se veut conserver le souvenir d'un arbre qui longtemps constitua un signal marquant le passage entre la Bourgogne et la Champagne.

Ceuvre réalisée dans le cadre de l'Action Nouveaux commanditaires soutenue par la Fondation de France.

Médiation : Le Consortium, centre d'art contemporain de Dijon

